SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DIU Maintien en emploi

- Composante : Formation continue en santé
- Durée : 1 an
- Ouvert en alternance : Non
- Lieu d'enseignement : Angers, Lille

Présentation

Le maintien en emploi est défini comme l'ensemble des activités mises en œuvre pour permettre à une personne de conserver ou trouver un emploi malgré des problèmes de santé limitant ses capacités. La pratique du maintien en emploi est au carrefour du monde de la santé, de l'entreprise, de la protection sociale et du droit.
La loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail a consacré les missions des services de prévention et de santé au travail (SPST) dans le champ du maintien en emploi. Plusieurs mesures et obligations nouvelles ont été créées, dont la création de « cellules de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) », nécessitant de former les professionnels impliqués.
Ce DIU est destiné à former les professionnels exerçant ou appelés à exercer des missions d'accompagnement auprès de patients-travailleurs (médecins du travail, infirmiers en santé au travail, psychologues, assistants de service social, ergonomes, DRH, assureurs, missions handicap, etc.). Au-delà des seules connaissances, des études de cas et des méthodes pédagogiques actives seront mobilisées pour favoriser la collaboration interprofessionnelle nécessaire à la prise en charge des situations individuelles.

Objectifs

- Connaître et savoir expliquer : cadres normatifs du maintien en emploi
- Connaître et savoir expliquer : cadres conceptuels du handicap, des capacités fonctionnelles et de l'aptitude médicale au travail
- Connaître et savoir expliquer : rôles respectifs des différents acteurs et institutions
- Savoir analyser : situation de handicap au travail et risque d'inaptitude médicale au travail
- Connaître et savoir analyser : impact des pathologies chroniques sur les capacités fonctionnelles (troubles musculo-squelettiques, troubles de santé mentale, cancers, troubles neurologiques, maladies cardiovasculaires)
- Connaître et savoir expliquer : mesures du maintien en emploi
- Savoir élaborer et mettre en œuvre : plan de retour au travail
- Connaître et mettre en œuvre : bonnes pratiques du positionnement professionnel envers les personnes accompagnées
- Connaître et mettre en œuvre : bonnes pratiques du positionnement professionnel envers les différents acteurs (employeurs, professionnels de santé, assurance maladie, etc.)

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 10 juin 2025

- Connaître et mettre en œuvre : bonnes pratiques de coordination et partage d'information.

Organisation

Contrôle des connaissances

Validation : être assidu aux enseignements et obtenir la moyenne aux épreuves théoriques et pratiques (un entretien individuel d'évaluation des connaissances + présentation d'une situation de maintien en emploi par sous-groupe pluriprofessionnel)

Admission

Conditions d'admission

Pièces à fournir :

- Copie(s) du ou des diplôme(s) permettant l'accès en formation continue

Pour les diplômés UE et hors UE, la copie du diplôme et sa traduction certifiée conforme par un traducteur assermenté sont obligatoires.

- CV

- Lettre de motivation, description du projet professionnel

Modalités d'inscription

PROCHAINE SESSION EN 2025/2026.

Candidatures à venir prochainement.

Public cible

Professionnels de santé, paramédicaux et apparentés
• Médecins diplômés
• Internes en formation
• Infirmiers diplômés en santé au travail
• Psychologues diplômés (psychologie clinique, psychologie du travail)
• Ergothérapeutes diplômés
• Kinésithérapeutes diplômés

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 10 juin 2025

• Professeurs d'activité physique adaptée diplômés

Acteurs de l'entreprise et des conditions de travail
• Ergonomes
• Acteurs de l'entreprise impliqués en santé de sécurité au travail : employeurs, DRH, cadres d'entreprise, services de prévention, missions handicap, etc.
• Intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP)

Professionnels du droit, du social, et de l'administration publique
• Assistant(e)s de service social
• Juristes, personnes intervenantes dans le conseil juridique auprès des employeurs, et/ou des salariés
• Membres d'une institution impliquée dans le maintien en emploi, la prévention de la désinsertion professionnelle, le handicap : assurance maladie, assurances complémentaires, AGEFIPH/FIPHFP, CAP EMPLOI, administration publique (DREETS, ARS, etc.).

Autres
• Représentants d'associations de patients

Droits de scolarité

- 1900 euros (+ droits universitaires) en formation professionnelle - *sous réserve de validation par les instances universitaires*
- 1330 euros (+ droits universitaires) en formation initiale - *sous réserve de validation par les instances universitaires*

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Sabrina Bauthamy
02.41.73.58.33
sabrina.bauthamy@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Audrey Petit
AuPetit@chu-angers.fr

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 10 juin 2025

Établissement(s) partenaire(s)

Université de Toulouse

https://www.univ-toulouse.fr/

Université de Rouen

https://www.univ-rouen.fr/

Université de Lille

https://www.univ-lille.fr/

Lieu(x)

Angers

Lille

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 10 juin 2025